Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260716-2026_60-DE

Délibération n°1
-
2026-60 | Marché de travaux – rénovation de l'espace socio-culturel – Lot n°1 - Avenant n°1

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de juillet à 19h30, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint-Martin-sur-Oust, après convocation légale du 9 juillet 2026, à la mairie, sous la présidence de Madame Marion LE POGAM, Maire.

Secrétaire de séance : Carole CHÉNAIS

Nombre de membres du conseil	
En exercice	15
Présents	13
Votants	14

Vote	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

En présence de :
Marion LE POGAM, André BOUDART, Marie-Joseph BLANDIN, Jacques DÉSIGNÉ, Carole CHÉNAIS, Bruno GUÉRINEAU, Yann DUBOIS, Régis RIVIÈRE, Christelle MABON, Virginie ROUXEL, Julie MADOUASSE, Clément ALLAIRE, Charlène ROLLO.

Absent(s) :
Philippe ROJO (pouvoir à Yann DUBOIS), Arnaud COUÉ.

Madame le Maire rappelle le marché de travaux conclu dans le cadre de la rénovation de l'espace socio-culturel situé avenue de la Libération, et notamment la délibération n°2026-25 en date du 10 mars 2026 portant résultat de l'appel d'offres.

Le conseil municipal a attribué le lot n°1 – *gros-œuvre* à l'entreprise SARL CONSTRUCTIONS ANTOINE pour un montant de 84 621,52 € HT.

Pour permettre la bonne marche du chantier, il est nécessaire de procéder au déplacement d'un regard eaux pluviales et d'un avaloir avec grille fonte devant la future entrée.

Par conséquent, ces modifications entraînent une incidence financière sur le montant du marché public en :

- augmentant son montant de : 1 083,83 € HT
- portant le montant du lot à : 85 705,35 € HT

soit une variation de 1,28 % par rapport au montant initial.

En tenant compte de cet avenant, le montant total des entreprises retenues serait de :

Lot	Entreprise	Montant H.T.	Montant T.T.C.
01	**SARL CONSTRUCTIONS ANTOINE**	**85 705,35 €**	**102 846,42 €**
02	SAS LA MAISON DUBOIS	120 168,26 €	144 201,91 €
03	SMAC	169 913,52 €	203 896,22 €

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260716-2026_60-DE

04	MENUISERIE DANILO GUY	48 413,52 €	58 096,22 €
05	MENUISERIE DANILO GUY	62 907,08 €	75 488,50 €
06	MENUISERIE DANILO GUY	125 031,94 €	150 038,33 €
07	SAS LME ELECTRICITE	69 711,14 €	83 653,37 €
08	FROIDANIEL SCFO	130 275,00 €	156 330,00 €
10	SARL LES CARREAUX DE LANVAUX	30 298,57 €	36 358,28 €
11	SAS DEBAYS	20 339,20 €	24 407,04 €
12	*Non attribué*	-	-
13	SAS ERMHES	17 386,95 €	18343,23 €
14	DFD OUEST	22 560,54 €	27072,65 €
15	FROIDANIEL SCFO	48 520,48 €	58 224,58 €
16	I.S.A.	22 737,00 €	27 284,40 €
17	LEBLANC SCENIQUE SAS	7 245,00 €	8 694,00 €
18	FRANCOIS METALLERIE	21 780,00 €	26 136,00 €
19	ID VERDE	23 000,00 €	27 600,00 €
	TOTAL	**1 025 993.55 €**	**1 228 671.15 €**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique et notamment ses articles R2123-1 et suivants,

VU la délibération n°2026-25 en date du 10 mars 2026 Marché de travaux – rénovation de l'espace socio-culturel – rectification d'une erreur matérielle, portant résultat de l'appel d'offres,

VU le marché public d'un montant de 84 621,52 € HT conclu avec la société SARL CONSTRUCTIONS ANTOINE pour le lot n°01,

CONSIDERANT que des travaux supplémentaires, consistant au déplacement d'un regard eaux pluviales et d'un avaloir avec grille fonte sont nécessaires pour la bonne marche des travaux,

CONSIDERANT que ces modifications entraînent une plus-value de 1 083,83 € HT, portant le montant du lot n°01 de 84 621,52 € HT à 85 705,35 € HT, soit une augmentation de 1,28%,

CONSIDERANT que ces modifications ne constituent pas une modification substantielle au sens du Code de la commande publique,

CONSIDERANT la proposition d'avenant n°1 du lot n°1 transmise par AAB,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

➲ **ACCEPTE** l'avenant n°1 du lot n°1 – *Gros-œuvre,* du marché de travaux susvisé, défini comme suit :

Lot n°1 – *Gros-œuvre* (Société SARL CONSTRUCTIONS ANTOINE)			
	Marché initial	**Avenant n° 1**	**Nouveau montant du marché**
Montant HT	84 621,52 €	+ 1 083,83 €	**85 705,35 €**

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260716-2026_60-DE

➲ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026, chapitre 23,

➲ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tout document afférent.

Fait et délibéré à Saint-Martin-sur-Oust, le 16 juillet 2026,

Secrétaire de séance,
Carole CHÉNAIS

Le Maire,
Marion LE POGAM

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-SUR-OUST (MORBIHAN)

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT